



SAS PAPL FORMATION

Pascal POMMEROL

Formations réservées aux professionnels de santé

Agrée FIF PL Agrée DPC Certifié ISO 9001 Membre SOFAC

24, Rue SULLY- 69006 LYON

Téléphone : 04.37.43.16.21 ou 06.87.21.54.52

Urgence et kinésithérapie de l'entorse de cheville

Publics concernés : Masseur-kinésithérapeute

Pré requis pour participer : MK DE

Présentiel :

Nombre de journées : 2

Nb d'heures présentiels total : 14

Le kinésithérapeute est un acteur principal dans la prise en charge de l'entorse de cheville. Il est indispensable qu'il sache reconnaître les drapeaux rouges et établir un diagnostic ou triage différentiel si besoin et recommander ou non une consultation médicale.

La forte prévalence des entorses de cheville dans la population ainsi que la méconnaissance par les thérapeutes des recommandations de bonne pratique professionnelles peuvent aboutir au phénomène d'instabilité chronique de la cheville. Cette instabilité conduit souvent à la limitation des activités physiques des patients et donc à la diminution de leur qualité de vie.

Il est indispensable qu'il connaisse les techniques recommandées pour traiter l'entorse de cheville.

Les objectifs pédagogiques :

Savoir évaluer la gravité d'une entorse de cheville par des tests validés , savoir quand demander un examen médical ou une imagerie et laquelle

Connaître les recommandations de bonne pratique concernant la rééducation de l'entorse de cheville

Acquérir le savoir-faire des techniques manuelles kinésithérapiques recommandées en cas d'entorse

Le résumé :

Rappels sur la physiopathologie de l'entorse de cheville, les structures anatomiques (os, ligaments, muscles, éléments vasculaires et nerveux) en présence

Exclusions médicales, diagnostic différentiel (fractures...) , critères d'OTTAWA

Etablissement du protocole de soins dans le champ de compétence du kinésithérapeute en fonction de la gravité de la lésion et des objectifs du patient.

Contexte de l'action et problématique :

Pour diminuer les afflux dans les services d'urgence le ministère de la santé français souhaite mettre en place des chemins cliniques novateur avec les MKDE.

Le cas de l'entorse aigue de la cheville s'inscrit pleinement dans le recours au kinésithérapeute en première intention. De fait, le praticien doit être capable d'identifier de manière précise par des tests validés la gravité de la lésion et d'établir un protocole de soins.

Intervenants(s) Rodolphe RIVORY : Masseur kinésithérapeute DE, Ostéopathe DO, chargé de cours Lyon1